



PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

N° D'IMPRIMÉ T 01313372

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	09/07/2025	25002174

FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	Défaillances mineures : 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger ARG Contrôle des émissions à l'échappement réalisé selon des méthodes spécifiques

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S013T201
(9)RAISON SOCIALE :	EURL AUTO BILAN DES MOLIERES
(3) COORDONNÉES :	Z.A LES MOLIERES AVENUE DU LUXEMBOURG 13140 MIRAMAS Tél : 04.90.58.34.87. - Fax : 04.90.58.34.87.

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	013T0762
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GQ-284-EY (F)	13/07/2023	13/07/2023
Marque	Désignation commerciale	
RENAULT	ARKANA E-TECH	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RJL006UC439065	M1	VP
Type / CNIT	Energie	
M10RENVPE65J677	EH	
Document(s) présenté(s)		
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ
61424

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-14.2 m/km		
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :	0 %		3 %	
Forces verticales :		852 daN		607 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	293 daN	284 daN	204 daN	199 daN
Déséquilibre (<20%) :		4 %	3 %	
Forces de freinage (efficacité) :	293 daN	284 daN	204 daN	199 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 58\%$) :	67 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) :	24 %			
Émissions à l'échappement				
CO ralenti ($\leq 0.3\%$) :	0 %		CO ralenti accéléré ($\leq 0.2\%$) :	0 %
			Lambda :	0.999
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.3 %		-2.2 %	